



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SYNTHÈSE

Concilier climat, nature et développement

UNE AMBITION
TRANSVERSALE
POUR LA PLANÈTE



Les solutions
DU GROUPE AFD

#MondeEnCommun



Maroc. Dans le douar d'Izerki, l'AFD soutient Agrisud pour accompagner des familles agricoles de la commune de Ghassate vers une agriculture durable et agroécologique, améliorant leurs conditions de vie et leur sécurité alimentaire.

Un nécessaire sursaut pour **atteindre les ODD** **environnementaux**

Première banque publique de développement à s'être engagée dans un alignement systématique de ses actions avec les attentes de l'Accord de Paris, le groupe AFD maintient cet engagement et renforce son ambition.

Lutter contre la crise climatique et la perte de biodiversité, intrinsèquement liées, nécessite des transformations profondes de nos économies et de nos sociétés. Guidées par l'Accord de Paris et le Cadre mondial pour la biodiversité, les institutions de financement du développement sont appelées à accompagner et accélérer

ces transitions de façon systémique. La feuille de route s'inscrit dans cette dynamique. Elle prend en compte à la fois les incertitudes géopolitiques et les récents accords, tels que le consensus des Émirats arabes unis sur le retrait progressif des énergies fossiles, le nouvel objectif financier de la finance climat décidé à Bakou, les

contributions nationales renouvelées, les négociations sur la biodiversité, la pollution plastique et les océans.

La feuille de route s'inscrit dans les priorités de la politique française qui précise le mandat de l'AFD autour d'un double agenda de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de préservation des biens communs, promouvant au-delà de nos frontières des investissements solidaires et durables. Elle s'inscrit dans le cadre européen du Pacte vert, du paquet législatif Fit for 55 et de la stratégie Global Gateway.

La feuille de route s'étend sur une période de six ans (2025-2030) et concerne l'AFD, Expertise France et Proparco. Elle couvre toutes les géographies d'intervention du Groupe, y compris les territoires ultramarins, et constitue ainsi la déclinaison opérationnelle du plan d'orientation stratégique 2025-2030 pour la thématique « planète ».

UN ALIGNEMENT COMPLET À L'ACCORD DE PARIS ET AU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ

Première banque publique de développement à s'être engagée dans un alignement systématique de ses actions avec les attentes de l'Accord de Paris, le Groupe renforce son ambition :

- ▶ assurer une activité « 100 % cadre mondial biodiversité », c'est-à-dire à rendre cohérent l'ensemble de ses actions avec les engagements pris à Kunming-Montréal ;
- ▶ renforcer ses interventions transformatrices pour rechercher un impact systémique à l'échelle de ses partenaires, clients et territoires ;
- ▶ mieux traiter les enjeux sociaux et de citoyenneté de la transition écologique,

**Le Groupe maintient
l'engagement 100 % Accord
de Paris et rehausse son
ambition : alignement au
Cadre mondial pour la
biodiversité, interventions
transformationnelles et
meilleure prise en compte
des enjeux sociaux**



Guyane. À Sinnamary, l'AFD soutient l'exploitation d'une centrale solaire au sol, intégrant un dispositif de stockage de l'énergie produite pour les communes du littoral.

comme levier transversal. En ligne avec l'engagement « 100 % ODD » du plan d'orientation stratégique, le Groupe s'engage à renforcer sa prise en compte des enjeux sociaux et des inégalités dans ses interventions « planète » de façon transversale. Cela se fera à travers un ciblage renforcé des populations vulnérables, l'égalité de genre et les transitions justes (axe 1), le soutien aux dialogues citoyens (axe 2), l'appui aux projets climat et nature portés par la société civile (axe 3) et la structuration du dialogue avec celle-ci (axe 4). ●



Mauritanie. L'AFD finance le fonds BACoMaB qui œuvre pour la conservation des aires marines protégées, comme les parcs du Banc d'Arguin et du Diawling, et appuie l'identification de nouvelles zones à protéger.

Axe 1 : maximiser notre impact sur les ODD environnementaux¹

En plus d'importants volumes financiers, le groupe AFD cherche à renforcer les effets systémiques de ses actions à travers l'adaptation, l'atténuation et la préservation de la nature. Pour ce faire, il aligne ses actions sur les attentes de l'Accord de Paris et du Cadre mondial pour la biodiversité.

Après s'être engagé à la cohérence de l'ensemble de ses interventions avec un développement bas carbone et résilient aux changements climatiques au sens de l'Accord de Paris, le Groupe étend son engagement à un

développement favorable à la nature, tel que l'entend le Cadre mondial pour la biodiversité. Cet engagement prend effet dès l'adoption de la feuille de route². Le groupe AFD traitera les cas de non-alignement de manière transparente, selon les modalités

applicables au dispositif Analyse et Avis de développement durable.

RECHERCHER UN IMPACT SYSTÉMIQUE

Le groupe AFD recherchera la maximisation de l'impact de son activité en consolidant sa part de financement dédiée à des opérations à effets transformationnels, avec l'ambition qu'elles représentent de façon pérenne la majeure partie de ses interventions « climat ». Ces opérations contribueront à déclencher et accélérer la transformation des systèmes socio-économiques au travers de leviers d'action techniques, de dialogue de politiques publiques, de mobilisation et de transformation des acteurs.

RENFORCER L'ADAPTATION ET LA RÉSILIENCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En matière d'adaptation aux changements climatiques, le Groupe vise un meilleur ciblage des populations et des pays plus vulnérables, et le renforcement de ses actions dans le continuum d'action pertinent pour l'adaptation, la gestion et la réduction des risques de catastrophe et la réponse aux pertes et préjudices, y associant autant que possible les solutions fondées sur la nature. Le Groupe visera une part de la finance climat en faveur de l'adaptation rehaussée à 40 %, soit 2,4 milliards d'euros par an en moyenne entre 2025 et 2028. Le Groupe s'attachera à renforcer les principes d'adaptation au niveau local (*locally led adaptation*) et son action en matière de gestion des risques de catastrophes.

DEVENIR UN GROUPE AUX OPÉRATIONS FAVORABLES À LA NATURE

Atteindre les objectifs ambitieux du Cadre mondial pour la biodiversité implique de

Atteindre
1,5 °C exige
d'agir sur des
déclencheurs
de changements
systémiques

Volumes financiers en faveur du climat et de la nature (2025-2027)

Sous réserve du maintien des ressources budgétaires en subventions, le groupe AFD consacrera au moins 6 milliards d'euros en moyenne par an au climat, sur la période 2025-2027.

Ces fonds visent à la fois à atténuer les changements climatiques et à s'adapter à ses conséquences, toutes géographies et tous outils financiers confondus.

Le groupe AFD consacrera 800 millions d'euros par an en moyenne à la biodiversité. Ces cibles financières seront mises à jour à l'instar du contrat d'objectif et de moyens (COM) entre l'État et le groupe AFD.



Kenya. En tant que premier exportateur mondial de thé, le Kenya fait face à des défis liés au coût de l'électricité et aux changements climatiques. Grâce au soutien de Proparco, la coopérative Kenya Tea Development Agency (KTDA) a installé sept minicentrales hydroélectriques autonomes pour s'approvisionner en électricité verte.

veiller à la cohérence des actions du Groupe avec les stratégies nationales et les plans d'action biodiversité définis par les pays. Le Groupe engagera l'intégration progressive de la biodiversité à l'ensemble des secteurs d'intervention (agriculture, eau et assainissement, développement urbain...),

en commençant par ceux exerçant les pressions les plus fortes sur la biodiversité³. Les solutions fondées sur la nature⁴, la lutte contre les pollutions, la protection des océans, la contribution à la cible « zéro déforestation nette » et la participation des peuples autochtones seront recherchées. Le groupe AFD s'efforcera de consacrer, si les ressources budgétaires en subvention sont maintenues, 20 % de la finance biodiversité à des projets de conservation et de restauration des écosystèmes, afin d'accompagner l'ambition du Cadre mondial pour la biodiversité, de protection et de restauration des écosystèmes terrestres et marins (30 x 30). Le groupe AFD s'assurera que l'ensemble des opérations qu'il finance soit sans impacts résiduels négatifs et irréversibles sur la nature.

ATTÉNUATION : ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS VERS DES ÉCONOMIES DÉCARBONÉES

En matière de financement de l'atténuation, l'objectif de maintenir la hausse de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels implique des actions sur les leviers de politiques publiques, le financement de projets à effets massifs, le déploiement de techniques et l'accompagnement des acteurs à même d'enclencher les changements systémiques, au-delà du socle actuel de projets de décarbonation. Le Groupe renforcera son action auprès de partenaires détenteurs d'actifs fossiles pour les accompagner dans leur transition, en particulier dans les pays les plus émetteurs. Il travaillera à la décarbonation des secteurs, notamment ceux *hard to abate*, maintiendra son effort sur la sobriété et l'efficacité énergétique, la limitation des émissions de méthane des secteurs agricoles, l'assainissement, les déchets et les minerais de la transition. ●



Colombie. Lancement du projet GEMMES avec le directeur de l'agence AFD de Bogotá et des partenaires locaux, pour accompagner le pays dans sa stratégie de lutte contre le changement climatique.

Axe 2 : réorienter les flux financiers vers un développement soutenable

Le groupe AFD réoriente les investissements vers un développement durable en agissant sur trois leviers : soutenir les trajectoires nationales de développement, transformer les systèmes financiers locaux et accompagner les acteurs publics et privés.

La transformation de l'économie nécessite de réorienter les flux financiers et les investissements, pour soutenir des trajectoires bas carbone, résilientes et favorables à la nature.

SOUTENIR LES TRAJECTOIRES NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Le groupe AFD soutiendra la définition et le financement de trajectoires de développement soutenable de ses partenaires et

Les appuis aux plans nationaux intégreront, au-delà de l'atténuation, les dimensions de développement résilient et favorable à la nature.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES FINANCIERS LOCAUX

Le Groupe contribuera à la transformation des systèmes financiers locaux dans leur ensemble (institutions financières, régulateurs). À ce titre, l'intégration des risques financiers liés au climat et à la nature représente un levier incontournable, ainsi que les travaux permettant la définition et la mise en œuvre de règles, normes ou mécanismes d'incitation en faveur de la finance durable.

clients, en intégrant non seulement des aspects bas carbone, mais également la résilience et la préservation de la nature. Il favorisera une approche coconstruite avec les acteurs de la société civile, la recherche, les institutions nationales, l'écosystème financier local et privé. Il accompagnera les gouvernements dans la déclinaison de ces stratégies dans les budgets, dans les besoins de financements et dans les réformes nécessaires à leur déploiement.

SOUTENIR LA TRANSITION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Le Groupe accompagnera la transformation/transition des acteurs publics et privés pour réaliser les trajectoires nationales, en précisant son offre d'accompagnement pour toutes les typologies de partenaires, et en généralisant un diagnostic des banques clientes pour les accompagner dans la mise en place de plans de transition. ●

Expertise France : agir sur les trajectoires de long terme

Sur des projets de coopération technique, Expertise France accompagne les partenaires-bénéficiaires dans l'expression de leurs besoins, propose des réponses adaptées à la demande et aux capacités – techniques, humaines, organisationnelles ou financières – et mobilise des expertises spécifiques, publiques ou privées, ajustées aux contextes (international, sous-régional et national), qu'elles

soient ponctuelles ou associées de façon continue à la maîtrise d'ouvrage.

Sur la durée, l'ancrage d'Expertise France offre une intelligence institutionnelle qui permet d'adapter l'offre du Groupe à une demande évolutive et au contexte, et de capter des fonds additionnels d'envergure (notamment de l'Union européenne) pour produire des effets leviers.



France. Lors de la conférence UNOC3 à Nice en juin 2025, le projet Great Ocean a été signé avec WWF France pour protéger les espèces marines emblématiques du plateau des Guyanes.

Axe 3 : mobiliser acteurs publics et privés, société civile et expertise

Le groupe AFD amplifie son action et mobilise les forces de changement : banques publiques de développement, secteur privé, cofinancements internationaux, citoyens et société civile, ainsi que l'expertise.

Pour atteindre les objectifs fixés par les accords internationaux, en particulier ceux relatifs au climat et à la biodiversité, le groupe AFD entend mobiliser les forces de changement à tous les niveaux.

**RENFORCER LES PARTENARIATS
ET COALITIONS DES BANQUES
PUBLIQUES**

Il continuera de contribuer à renforcer le travail de partenariat et d'animation des



Arménie. Proparco et ACBA Bank soutiennent les PME agricoles à Mrgashen, renforçant la résilience des exploitations grâce à des infrastructures comme des bassins d'irrigation et des serres, tout en favorisant l'emploi et l'accès aux biens essentiels.

banques publiques de développement et de favoriser les engagements climat et nature des coalitions International Development Finance Club (IDFC) et Finance en commun – rassemblant plus de 530 banques publiques de développement, représentant 12 % de l'investissement mondial public et privé.

MOBILISER LA FINANCE PRIVÉE DE FAÇON PLUS SYSTÉMATIQUE

Pour mieux mobiliser le secteur privé, Proparco développera une approche active auprès de ses clients, en synergie avec l'AFD, qui poursuivra ses interventions en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires. Des financements novateurs, notamment issus du secteur privé, seront recherchés *via* des outils financiers tels que les crédits carbone, les certificats biodiversité, les outils financiers associés à la réponse aux crises incluant les mécanismes assurantiels et les obligations durables.

AUGMENTER LES RESSOURCES EXTERNES

Les partenariats et la mobilisation de fonds délégués concessionnels sont une priorité du groupe AFD. Celui-ci poursuivra sa mobilisation du Fonds vert pour le climat, ainsi que des principaux fonds pour le climat. Les opportunités renouvelées par l'approche Team Europe seront poursuivies. De nouveaux partenariats seront recherchés comme avec les fondations philanthropiques.

MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE, LES CENTRES DE RECHERCHE ET LES THINK TANKS

L'engagement des forces citoyennes, y compris la société civile et les jeunes, est essentiel. Le renforcement de partenariats stratégiques avec les organisations de la société civile (OSC), les centres

de recherche et les *think tanks*, spécialistes du climat et de la biodiversité, du Nord et du Sud permettra de conduire un dialogue structuré, de soutenir des approches ancrées dans le terrain, d'améliorer les pratiques du Groupe et de solliciter les regards extérieurs dans des débats de politiques publiques.

**SOUTENIR LES SAVOIRS,
L'INNOVATION ET L'EXPERTISE**

Il s'agit également pour le groupe AFD d'œuvrer, de soutenir et de valoriser les savoirs et savoir-faire, les innovations, l'expertise et les compétences. Le Groupe mobilisera, par l'action d'Expertise France, du Campus groupe AFD, du FFEM, de ses propres experts et par la recherche, l'expertise nécessaire pour

**Le Groupe entend
contribuer à
la réorientation
des flux financiers
et mobiliser tous
les acteurs, publics
et privés**

accompagner ses partenaires au plus près de leurs besoins. L'AFD mobilisera notamment des partenariats de recherche équitables mobilisant des équipes pluridisciplinaires et ses outils de dialogue de politique publique (GEMMES, ESTEEM, ESGAP...). ●



Sénégal. Le programme AdaptAction de l'AFD renforce la résilience des zones côtières de Saint-Louis et de Casamance face aux changements climatiques.



France. Atelier Fresque du climat dans les locaux du Campus AFD à Marseille, pour les équipes de la division Innovation, Stratégie et Recherche (ISR).

Axe 4 : poursuivre l'évolution de nos pratiques internes

En faisant évoluer ses pratiques internes, le groupe AFD entend renforcer le suivi et la redevabilité de ses actions, et inscrire pleinement ses engagements au cœur de l'ensemble de ses métiers.

Le Groupe renforcera les capacités internes (ressources humaines) et externes sur le climat et la nature, via des formations pour toutes et tous, au travers d'une offre renouvelée avec le Campus groupe AFD et des plateformes transversales⁵ « climat et nature » pour développer les compétences et favoriser le partage d'expériences.

**METTRE EN ŒUVRE
L'ALIGNEMENT AU CADRE
MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ**

Processus central permettant de garantir et de suivre l'alignement à l'Accord de Paris de nos opérations, le dispositif Analyse et Avis de développement durable intègre d'ores

et déjà, par ses dimensions biodiversité et climat (atténuation et résilience)⁶, les principes clés des analyses d'alignement. Tout projet du groupe AFD recevant une note négative sur les dimensions climat ou nature à l'octroi sera jugé non aligné. Le Groupe se donne jusqu'à 2027 pour développer l'ensemble de ses lignes directrices sectorielles. Tout en veillant à la cohérence Groupe, les spécificités des clients (en particulier les acteurs privés) et des cycles d'instruction de chaque entité seront prises en compte dans l'évolution du cadre d'analyse et dans son calendrier d'application. Expertise France fera notamment évoluer sa grille développement durable à partir des retours d'expérience depuis sa mise en place en 2022.

INTÉGRER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET À LA NATURE

Le Groupe poursuivra enfin le déploiement de ses outils de maîtrise des risques environnementaux et sociaux et des risques climatiques physiques à la maille du projet, brique essentielle de l'alignement. La publication de la liste d'exclusion du groupe AFD, renforcée en janvier 2023, fournit par ailleurs un cadre de sélectivité ambitieux.

Le Groupe intégrera pleinement les risques financiers climatiques et nature, avec la généralisation des méthodes et outils sur le climat à Proparco (déjà existants à l'AFD), le développement puis le déploiement des méthodes sur les risques nature et la mise à jour régulière du cadre d'appétence aux risques.

RENFORCER LE SUIVI, L'ÉVALUATION ET LA REDEVABILITÉ

Le Groupe renforcera le suivi-évaluation des projets, soit significatifs, soit identifiés comme fragiles sur le climat ou la

Le groupe AFD alignera ses outils, son suivi et ses formations à l'ambition de la feuille de route planète

biodiversité, et développera des méthodologies de suivi et d'analyse des résultats sur la finance transformationnelle. Cette redevabilité renforcée permettra une meilleure transparence et une meilleure capitalisation sur la qualité de la finance climat et nature.

Le groupe AFD respectera les exigences réglementaires extrafinancières et adaptera son système de *reporting* pour mieux

Turquie. L'AFD finance un projet porté par l'association Tour du Valat. Il renforce la gestion durable des zones humides de sept pays du pourtour méditerranéen en mobilisant la société civile et les autorités locales, notamment les acteurs du delta du Kizilirmak en Turquie.



informer les exercices de redevabilité. Il produira un plan de transition explicitant ses méthodes et ses ambitions en matière de transition bas carbone.

ADOPTER UNE POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE FORTE

Enfin, le Groupe s'engage en matière de responsabilité sociétale et à maîtriser son empreinte environnementale, en particulier son empreinte carbone d'ici 2030. Il mettra en place des actions de sobriété énergétique et adoptera une démarche écoresponsable dans toutes ses décisions, en contrôlant l'impact environnemental de ses achats et du numérique. ●

Un objectif
de réduction
de l'empreinte
carbone et
environnementale
des pratiques
internes à
l'horizon 2030



Madagascar. Les communautés de base (VOI) jouent un rôle clé dans la gestion des aires protégées et le développement d'activités génératrices de revenus, comme l'apiculture. Grâce aux contrats de transfert de gestion des ressources naturelles, elles assurent localement la conservation et la valorisation durable des espaces naturels.

Notes

(1) ODD 13, ODD 14, ODD 15, ODD 12.

(2) Dès 2025, un projet recevant une notation négative du dispositif Analyse et Avis de développement durable sur les dimensions 5a et b (atténuation et adaptation) et 4 (biodiversité) sera non aligné.

(3) Agriculture (cibles 1, 2, 7 et 10), pollution (cibles 7 et 16) ; planification territoriale, y compris urbaine (cibles 1 et 12) ; réformes de politiques publiques contre les subventions nuisibles à la biodiversité (cible 18) ; et éducation à la consommation responsable (cible 16).

(4) Selon la résolution UNEA-5 (2022) du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), les solutions fondées sur la nature visent à protéger, restaurer et gérer durablement les écosystèmes terrestres et aquatiques pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux, tout en renforçant le bien-être humain, la résilience et la biodiversité.

(5) Réseau interne de référents planète, plateforme numérique « la ruche climat et biodiversité », organisation de conférences et webinaires pour divers publics internes et externes.

(6) Voir les dimensions 4 (biodiversité) et 5a et 5b (climat) du dispositif Analyse et Avis de développement durable de l'AFD.

Rédaction : Groupe AFD (coordination Julie Vaillé)

Iconographie : Pauline Swierkowski

Coordination : Astrid Robin

Conseil éditorial, mise en pages et infographie : ANIMAL  PENSANT

Crédits photographiques :

Couverture : Daouda Corera / AFD

P. 2 : Ayla Mrabet / AFD

P. 3 : Quentin Furic / AFD

P. 4 : Daouda Corera / AFD

P. 6 : Sarah Waiswa / AFD

P. 7 : Ministerio de Hacienda y Crédito Público en Colombia

P. 9 : Oliver Petrie - Momentum Production / AFD

P. 10 : Hakob Kotolkryan / AFD

P. 11 : Elina Delord / AFD

P. 12 : AFD

P. 13 : Zeren Erik Yasar / AFD

P. 14 : DR

Pour un monde en commun

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique –, le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



www.afd.fr

X : [x.com/AFD_France](https://twitter.com/AFD_France) - Facebook : [AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel) - Instagram : [afd_france](https://www.instagram.com/afd_france)

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31